

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE**

**DEMANDE DE DÉMOLITION**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une consultation écrite afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (2004-19), sur la demande de démolition de l'immeuble situé au:

**2525, rue Rachel Est**

La demande d'autorisation concernant le bâtiment situé au **2525, rue Rachel Est**, à Montréal, vise une démolition d'un bâtiment commercial de deux étages.

**PRENEZ AVIS** En raison de la crise sanitaire du coronavirus, l'arrêté ministériel n° 433-2021 nous autorise à tenir une séance de consultation écrite qui se déroulera du **9 au 23 juin 2021**.

**PRENEZ AVIS QUE** toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires **au plus tard le 23 juin 2021** à même le formulaire sur le site de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/urbanisme-consultations-ecrites-dans-le-plateau-10314>

Ou par courrier: Arrondissement du Plateau-Mont-Royal  
201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 3E6  
À l'attention de Louise Depelteau

\* Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 23 juin pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

**PRENEZ ÉGALEMENT AVIS** que cette consultation écrite sera préalable à la séance du comité d'étude des demandes de permis de démolition qui se tiendra à huis clos le 29 juin 2021, et que la documentation afférente au projet de démolition est disponible sur le site Internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 8 juin 2021

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx